

DOSSIER DE PRÉSENTATION

TRANSFERT DU RECOUVREMENT DES IMPÔTS DES PARTICULIERS DES TRÉSORERIE MIXTES DE GUEUGNON ET BOURBON-LANCY VERS LE SIP DE PARAY-LE-MONIAL

1. LA DESCRIPTION DU PROJET

1.1 INFORMATIONS SUR LE PROJET

1. Périmètre du projet¹

Déclinaison locale du projet national.

2. Le projet²

Le nouveau réseau de proximité prévoit le transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Gueugnon et de Bourbon-Lancy vers le SIP de Paray-le-Monial au 01/01/2021. Il est précisé que le transfert de la mission secteur public local de ces trésoreries vers le SGC de Charolles est prévue au 01/09/2021 (cf. fiche 1-2).

1 - Compétences

En matière de recouvrement de l'impôt, la trésorerie de Gueugnon est compétente sur 16 communes qui représentent environ 13 000 habitants : Chassy, Clessy, Cressy-sur-Somme, Curdin, Cuzy, Grury, Gueugnon, Issy-L'Eveque, La Chapelle au Mans, Marly-sous-Issy, Montmort, Neuvy-Grandchamp, Rigny-sur-Arroux, Sainte-Radegonde, Uxeau et Vendenesse sur Arroux.

La trésorerie de Bourbon-Lancy est compétente sur 10 communes qui représentent environ 8 000 habitants : Bourbon-Lancy, Chalmoux, Cronat, Gilly-sur-Loire, Lesme, Maltat, Mont, Perrigny-sur-Loire, Saint-Aubain-sur-Loire et Vitry-sur-Loire.

2 - Charges

Les prises en charges d'impôt sur le revenu / impôt de solidarité sur la fortune, de taxe foncière et de taxe d'habitation 2018 et 2019 (avec mise en place du prélèvement à la source) de la trésorerie de Gueugnon, en montant et en nombre d'articles, apparaissent dans les tableaux ci-dessous :

PEC 2018 IR TF TH

	IR ISF	Nb articles IR ISF	TF	Nb articles TF	TH	Nb articles TH	Total articles IR TF TH 2018	TOTAL PEC	part des articles PEC dans le total du périmètre
PARAY	19 592 954	6 221	14 692 026	13 078	9 684 790	10 213	29 512	43 969 770	52,28%
BOURBON LANCY	4 550 717	2 164	4 984 958	4 864	2 676 927	3 578	10 606	12 212 602	18,79%
GUEUGNON	8 425 930	3 221	6 636 092	7 705	4 111 702	5 404	16 330	19 173 724	28,93%
Total sous-groupe	32 569 601	11 606	26 313 076	25 647	16 473 419	19 195	56 448	75 356 096	100%
DDFiP 71	481 340 998	148 903	323 953 626	359 223	200 092 367	243 058	751 184	1 005 386 991	
% Gueugnon / DDFiP 71	1,75%	2,16%	2,05%	2,14%	2,05%	2,22%	2,17%	1,91%	

PEC 2019 IR TF TH

POSTES COMPTABLES	IR ISF	Nb articles IR ISF	TF	Nb articles TF	TH	Nb articles TH	Total articles IR TF TH 2018	TOTAL PEC	part des articles PEC dans le total du périmètre
PARAY	1 833 735	1 322	15 193 862	13 181	9 865 174	10 225	24 728	26 892 771	52,20%
BOURBON LANCY	324 216	458	5 055 050	4 864	2 727 825	3 563	8 885	8 107 091	18,76%
GUEUGNON	557 517	675	6 813 747	7 742	4 162 767	5 340	13 757	11 534 031	29,04%
Total sous-groupe	2 715 468	2 455	27 062 659	25 787	16 755 766	19 128	47 370	46 533 893	100%
DDFiP 71	66 509 476	30 815	329 610 182	352 163	204 690 616	239 673	622 651	600 810 274	
% Gueugnon / DDFiP 71	0,84%	2,19%	2,07%	2,20%	2,03%	2,23%	2,21%	1,92%	

1 Projet national, déclinaison locale d'un projet national, projet local, etc...

2 Description synthétique du projet.

Les prises en charges d'impôt sur le revenu / impôt de solidarité sur la fortune, de taxe foncière et de taxe d'habitation 2018 et 2019 (avec mise en place du prélèvement à la source) de la trésorerie de Bourbon-Lancy, en montant et en nombre d'articles, apparaissent dans les tableaux ci-dessous :

PEC 2018 IR TF TH

POSTES COMPTABLES	IR ISF	Nb articles IR ISF	TF	Nb articles TF	TH	Nb articles TH	Total articles IR TF TH 2018	TOTAL PEC	part des articles PEC dans le total du périmètre
PARAY	19 592 954	6 221	14 692 026	13 078	9 684 790	10 213	29 512	43 969 770	52,28%
BOURBON LANCY	4 550 717	2 164	4 984 958	4 864	2 676 927	3 578	10 606	12 212 602	18,79%
GUEUGNON	8 425 930	3 221	6 636 092	7 705	4 111 702	5 404	16 330	19 173 724	28,93%
Total sous-groupe	32 569 601	11 606	26 313 076	25 647	16 473 419	19 195	56 448	75 356 096	100%
DDFiP 71	481 340 998	148 903	323 953 626	359 223	200 092 367	243 058	751 184	1 005 386 991	
% Bourbon-Lancy / DDFiP 71	0,95%	1,45%	1,54%	1,35%	1,34%	1,47%	1,41%	1,21%	

PEC 2019 IR TF TH

POSTES COMPTABLES	IR ISF	Nb articles IR ISF	TF	Nb articles TF	TH	Nb articles TH	Total articles IR TF TH 2018	TOTAL PEC	part des articles PEC dans le total du périmètre
PARAY	1 833 735	1 322	15 193 862	13 181	9 865 174	10 225	24 728	26 892 771	52,20%
BOURBON LANCY	324 216	458	5 055 050	4 864	2 727 825	3 563	8 885	8 107 091	18,76%
GUEUGNON	557 517	675	6 813 747	7 742	4 162 767	5 340	13 757	11 534 031	29,04%
Total sous-groupe	2 715 468	2 455	27 062 659	25 787	16 755 766	19 128	47 370	46 533 893	100%
DDFiP 71	66 509 476	30 815	329 610 182	352 163	204 690 616	239 673	622 651	600 810 274	
% Bourbon-Lancy / DDFiP 71	0,49%	1,49%	1,53%	1,38%	1,33%	1,49%	1,43%	1,35%	

3 - Emplois

La trésorerie de Gueugnon dispose au 01/01/2020 de quatre emplois implantés : 1 inspecteur divisionnaire, deux cadres B et un cadre C.

Les enquêtes SAGERFiP de 2018 à 2020 montrent que la mission recouvrement de l'impôt (amiable et forcé) est exercée par plus de 0,5 ETP.

SAGERFiP 2020 : 0,70 ETP SAGERFiP 2019 : 0,70 ETP SAGERFiP 2018 : 0,78 ETP

Cette mission étant principalement exercée par un cadre B, il est prévu le transfert d'un emploi B de la trésorerie de Gueugnon vers le SIP de Paray au 01/01/2021.

La trésorerie de Bourbon-Lancy dispose au 01/01/2020 de trois emplois implantés : 1 inspecteur divisionnaire et deux contrôleurs.

Les enquêtes SAGERFiP de 2018 à 2020 montrent que la mission recouvrement de l'impôt (amiable et forcé) est exercée par moins de 0,5 ETP.

SAGERFiP 2020 : 0,35 ETP SAGERFiP 2019 : 0,41 ETP SAGERFiP 2018 : 0,45 ETP

Il n'est donc pas prévu de transfert d'emploi de la trésorerie de Bourbon-Lancy vers le SIP de Paray.

3. Les services directement concernés

La trésorerie de Gueugnon et le SIP de Paray-le-Monial

4. Les services indirectement concernés

5. Missions ou activités du service directement concerné

Activité recouvrement des prises en charges des impôts des particuliers -Impôt sur le revenu / la gestion du PAS, taxe foncière et de taxe d'habitation 2018 et 2019

En matière de recouvrement de l'impôt, la trésorerie de Gueugnon est compétente sur 16 communes qui représentent environ 13 000 habitants : Chassy, Clessy, Cressy-sur-Somme, Curdin, Cuzy, Grury, Gueugnon, Issy-L'Eveque, La Chapelle au Mans, Marly-sous-Issy, Montmort, Neuvy-Grandchamp, Rigny-sur-Arroux, Sainte-Radegonde, Uxeau et Vendennes sur Arroux.

Les prises en charges d'impôt sur le revenu / impôt de solidarité sur la fortune, de taxe foncière et de taxe d'habitation 2018 et 2019 (avec mise en place du prélèvement à la source) de la trésorerie de Gueugnon, en montant et en nombre d'articles, apparaissent dans les tableaux ci-dessous :

POSTES COMPTABLES	IR ISF	Nb articles IR ISF	TF	Nb articles TF	TH	Nb articles TH	Total articles IR TF TH 2018	TOTAL PEC
PARAY	1 833 735	1 322	15 193 862	13 181	9 865 174	10 225	24 728	26 892 771
BOURBON LANCY	324 216	458	5 055 050	4 864	2 727 825	3 563	8 885	8 107 091
GUEUGNON	557 517	675	6 813 747	7 742	4 162 767	5 340	13 757	11 534 031
Total sous-groupe	2 715 468	2 455	27 062 659	25 787	16 755 766	19 128	47 370	46 533 893
DDFiP 71	66 509 476	30 815	329 610 182	352 163	204 690 616	239 673	622 651	600 810 274
% Gueugnon / DDFiP 71	0,84%	2,19%	2,07%	2,20%	2,03%	2,23%	2,21%	1,92%

6. effectifs physiques directement concernés et nombre d'agents affectés

- Gueugnon : la mission étant principalement exercée par un cadre B, il est prévu le transfert d'un emploi B de la trésorerie de Gueugnon vers le SIP de Paray au 01/01/2021.
- Bourbon Lancy : Il n'est pas prévu de transfert d'emploi de la trésorerie de Bourbon Lancy vers le SIP de Paray.
- Les agents du secteur recouvrement de Paray.

7. effectifs physiques indirectement concernés et nombre d'agents affectés

-

2. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

2.1 MODIFICATIONS/CHANGEMENTS LIÉS AU PROJET

2.1.1 CONSÉQUENCES SUR LE TRAVAIL

Process de travail

Les process sont identiques à l'exception de la tenue de la comptabilité (DDR3 dans les trésoreries et MEDOCweb dans le SIP)

Nature des activités

Activité recouvrement IR /PAS – TH TF

Evolution des compétences

Tenue de la caisse :

La tenue de la caisse pour le SIP était assurée par la trésorerie dont l'activité est transférée au SGC

de Charolles au 01/01/2020. La tenue de la caisse (éventuellement sans numéraire compte tenu du déploiement du réseau de paiement de proximité) devra donc être assurée par le SIP.

Formation module Caisse et à MEDOC WEB à prévoir

Environnement de travail

L'environnement de travail est celui du SIP de Paray le Monial. Pas de spécificités.

2.1.2 CONSÉQUENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Conditions de restauration/ Parking/ accès aux transports en commun / modification du trajet domicile-travail

Le cadre de vie des agents du SIP de Paray est celui du Centre des finances Publiques de Paray.

Places de stationnement près du CFP.

Pas de solution de restauration collective sur place.

Pour l'agent concerné qui suivra la mission transférée = impact sur le trajet domicile travail = Eloignement

2.1.3 CONSÉQUENCES SUR L'ORGANISATION DES SERVICES

Modification de la chaîne hiérarchique

Effective avec le changement de poste..Changement de chef de service.

Nouvelle sectorisation

En fonction de l'organisation du secteur recouvrement du SIP de Paray.

Modification des liens fonctionnels entre services

Néant

Ouverture au public

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Gueugnon	Mardi et jeudi : 9h00 -12h00 / 14h00 - 16h00. Lundi – mercredi – vendredi : 9h00- 12h00	Lundi – mardi – jeudi : 8h30 -12h00 / 13h30 - 16h00.
Paray	Lundi – mardi – jeudi : 8h30 -12h00 / 13h30 - 16h00. Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h00	Mercredi et vendredi : 8h30 - 12h00

Durée et horaires de travail

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Gueugnon	07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00
Paray	07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00

2.3 Sur l'immobilier

L'installation matérielle de l'agent ne devrait pas présenter de difficultés si ce n'est que la gestion de la caisse par le SIP pourrait conduire à positionner le secteur recouvrement dans l'espace libéré par la trésorerie.

Conséquences éventuelles notables sur les ambiances physiques de travail (lumineuse, sonore et thermique)

Les ambiances physiques de travail de la trésorerie de Paray sont celles du CFP de Paray.

2.4 Sur les outils et équipements

Nouveaux outils, périphériques informatiques, logiciels, mobilier, équipements spécifiques, etc...

Hormis la différence tenant à la comptabilisation DDR3 trésorerie / MEDOC SIP, le projet n'emporte en lui-même pas le recours à des outils, applications spécifiques. Cela étant, le départ de la trésorerie au 01/01/2021 pose la question de la gestion de la caisse (voir supra 2.1.1 évolution des compétences)

3. LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE LA CONDUITE DU PROJET

3.1 LE PILOTAGE DU PROJET

1. Le calendrier des différentes étapes du projet

Présentation du projet en CTL pour information 02/07/2020 pour avis 06/11/2020
GT le 15/10/2020 rétroplanning joint

2. Le pilotage

Le pilotage est assuré par le directeur adjoint en collaboration avec les pôles ressources, gestion fiscale et gestion publique.

3.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

1. La communication prévue ou réalisée auprès des personnels concernés

Information sur le site ULYSSE 71.

2. La communication prévue ou réalisée auprès des usagers

L'information des usagers de Gueugnon et de Bourbon Lancy est à prévoir.

3. Communications auprès d'autres acteurs ou instances institutionnelles (CHSCT, CT,...)

Présentation CTL 02/07/2020 et vote 06/11/2020

3.3 LA CONTRIBUTION DES AGENTS

3.3.1 L'association des agents

Modalités d'association

Groupe de travail technique constitué en octobre 2020 pour recenser l'ensemble des opérations à réaliser.

3.2.2 L'accompagnement des agents

Plan de formation
Parcours de formation adapté en fonction de la situation de l'agent.
Accompagnement ressources humaines
• Tout agent susceptible de changer d'affectation dans le cadre de ce transfert de missions peut prétendre dans les conditions habituelles au bénéfice de la prise en charge des frais de changement de résidence, de la prime de restructuration de service et du complément indemnitaire d'accompagnement. • Le service RH contactera les agents concernés par cette restructuration pour les accompagner pour l'élaboration de leur fiche de vœux selon leur souhait de suivre ou non la mission
Prise en compte de situation sociale particulière
Selon signalement
Prise en compte du handicap

3.2.3 La mobilisation de ressources spécifiques

Pas de mobilisation de ressources spécifiques : mobilisation des équipes techniques notamment (immobilier, logistique) et RH.

ANNEXES

	Rétro planning des opérations
	Duerp Paray et Gueugnon
	Plans